

FABLE XLIV.

LE Paon estant à souper avec la Gruë, la méprisoit d'une étrange sorte, & se vançoit fort, en luy faisant monstre de ses belles plumes. Mais la Gruë ne pouvant souffrir ses vanitez ; *Je confesse, luy dit-elle, qu'il ne se peut rien adjouster à la beauté de ton plumage, pourveu que tu m'advoies aussi, que tu as bien de la peine à voler sur les maisons ; au lieu que d'un vol courageux je perce les nuës.*

DISCOURS MORAL.

JE pense qu'il y a dans ce Livre deux ou trois Fables qui contiennent le même sens de celle-cy, à sçavoir que la Nature a douë chaque Animal de quelque Vertu, capable de rendre tout le monde satisfait ; & cela avec tant de justesse & de proportion, que nul n'est mécontent de son partage. Il est vray neantmoins qu'il s'en trouve plusieurs qui en sont un peu trop jaloux, c'est à dire, qui s'enflent de leurs bonnes Qualitez, & ne jugent pas les autres dignes de leur estre mis en comparaison. Ces Médifans blâment les défauts d'autrui avec une langue qui ne sçait point épargner. Aussi est-elle, dit le Psalmiste, comme un rasoir affilé, qui emporte la piece sans qu'on le sente. C'est le dangereux outil que les Hommes lâches ont accoustumé d'employer contre les personnes mal-assorties des dons de Nature : Au contraire, s'ils ont quelque chose de louïable en eux, ils le mettent à si haut prix, qu'il semble que tout le monde leur en doive beaucoup de reste, & qu'ils soient uniques en leur Espece. Tels effets de Presomption, à les bien examiner, sont autant de marques de leur Folie, & autant de rejettons de leur vanité, qui les font haïr universellement. Que s'ils ont je ne sçay quoy d'éminent par dessus les autres, je ne voy point que pour tout cela ils les doivent mépriser, puis que Dieu, qui a fait toutes choses justement, n'a pas, comme il est croyable, traité les hommes avec tant d'inégalité, qu'il y en ait parmy eux de pirement partagez que leurs Compagnons. Car comme en la distribution de son Héritage, le bon Pere de Famille accommode son Testament à la bien-seance de ses Enfans, donnant à l'un du Bien en argent, à l'autre des Vaisseaux pleins de marchandise, s'il a l'inclination portée au trafic de la Marine ; à celui-cy des fonds spacieux, s'il se plaist à la campagne, & à celui-là une Charge dans les Armées, ou un office dans les Parlemens, si son humeur l'attire à l'un ou à l'autre ; & tous ensemble seront satisfaits de la donation, quoy qu'en effet celui qui a le plus de Bien, ait l'avantage de son costé.